

Lettre d'informations Belbeef asbl

octobre 2018 - www.belbeef.be



BELBEEF

Nouvelle version du Standard Belbeef !

La nouvelle version du Standard Belbeef a été approuvée en mai 2018. Cette nouvelle version doit être d'application à partir du 1/10/2018. Celle-ci est disponible sur le site web de Belbeef via <http://www.belbeef.be/fr/b2b/documents>. Quelles sont les plus grandes adaptations?

Partie éleveurs (Codiplan^{PLUS} Bovins)

Suite à la régionalisation des compétences en matière de **Bien-Etre animal**, ces exigences ont été transférées du guide sectoriel G-040 production animale à la partie extra-légale du Standard Belbeef. Nous avons profité de l'occasion pour ainsi définir certaines exigences de façon plus claire afin d'obtenir une meilleure interprétation de celles-ci.

De plus, un **Moniteur de durabilité** a été développé, dans lequel l'éleveur identifie, parmi une liste de 45 initiatives durables, les initiatives qu'il applique déjà dans son exploitation. L'éleveur conserve les documents relatifs qui peuvent démontrer que les initiatives de durabilité indiquées sont bien remplies et les met à disposition de l'OCI qui effectue l'audit Belbeef. Ce Moniteur de durabilité doit être complété tous les trois ans par l'éleveur, en préparation des audits initiaux et de suivi.

Les initiatives liées à la durabilité sont réparties selon les sections suivantes: santé animale, bien-être animal, énergie, biodiversité, milieu et environnement, alimentation animale, sols, eau, social et économique.

Durant l'audit, l'OCI intègre les initiatives de durabilité vérifiées dans le rapport d'audit. Les informations ainsi obtenues seront utilisées pour identifier tous les efforts que les éleveurs font déjà en termes de durabilité. Dès que les résultats d'un nombre représentatif d'éleveurs auront été traités, ils seront inclus dans un rapport de durabilité qui sera accessible au public. De cette façon, on pourra démontrer de façon proactive au monde extérieur à quel point nos éleveurs de bovins travaillent durablement.

Ce Moniteur de durabilité sera également mis en place dans le **portail pour les agriculteurs**. C'est une application informatique développée par Belbeef pour que les éleveurs affiliés puissent vérifier les critères du label de leurs bovins pour les différents distributeurs et ainsi pouvoir suivre la destination des carcasses.

Lorsque l'éleveur, en préparation de l'audit annoncé, remplit le Moniteur de durabilité online, via le portail pour les agriculteurs, l'OCI aura alors besoin de moins de temps pour analyser ces données et cela permet ainsi de limiter les coûts d'audit.

Vous trouverez plus d'informations pratiques dans le manuel de ce portail pour les agriculteurs. (www.Belbeef.be>professionnel>documents>Manuel Portail des Producteurs).

Partie Abattoirs et Ateliers de découpe (Febev^{PLUS} Bovins)

Après les récents problèmes de **Bien-Etre animal** relevés en abattoirs, les exigences ont été profondément remaniées et étendues, entre autres en intégrant certains critères conclus entre Febev et les services régionaux de bien-être animal dans la **charte « viande pour l'avenir »**. Celle-ci renforce, entre autres, le rôle plus important de **l'AWO** (Animal Welfare Officer) dans les abattoirs, l'installation de **caméras** pour surveiller les opérations importantes durant le processus d'abattage (aire de déchargement, étable, passage, zone d'étourdissement et zone de saignée), des exigences supplémentaires concernant un **environnement calme dans l'étable**, la mise en place de **l'obligation d'étourdissement** et son application correcte de l'étourdissement.

Dans le Standard Belbeef, seuls les animaux étourdis avant l'abattage sont autorisés.

Lors de l'audit, la traçabilité est vérifiée via le contrôle de l'attribution correcte et régulière des viandes dans la base de données Belbeef. De plus, chaque exploitant est tenu d'effectuer un **exercice de bilan de matière** au moins 2 fois par an.

Le chapitre relatif aux exigences durant le **Transport** a été lui aussi fortement complété: mise en place d'un plan d'urgence, contrôle du bien-être animal lors du chargement/ transport/ déchargement, meilleur contrôle de la conformité du transport, etc.

Le saviez-vous ?

BELBEEF

Protection de la vie privée

En Belgique et en Europe, des règles strictes sont d'application concernant la protection de la vie privée. Aux termes de cette loi, dans le cas où des données personnelles sont collectées dans une banque de données, il faut mentionner aux personnes concernées quelles données sont collectées et quelles données sont consultables par des tiers. Ensuite, les personnes concernées doivent également avoir la possibilité d'adapter les données erronées qui les concernent. Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur notre site web, sous "privacy".

Y a-t-il un risque que la grande distribution ou les abattoirs puissent voir combien de bovins viandeux il y a en Belgique au sein du Standard Belbeef, ce qui pourrait perturber le marché ? NON.

Personne ne peut voir combien d'animaux sont dans le système, même pas Belbeef.

Le contrôleur n'a accès qu'aux données des animaux de l'éleveur chez qui il opère un contrôle; l'abattoir n'a accès qu'aux données des bovins qu'il a lui-même abattus, afin de déterminer s'ils peuvent être commercialisés au sein du système; les ateliers de découpe et les grossistes n'ont accès aux données qu'après avoir acheté les carcasses; enfin, les bouchers et les distributeurs n'y ont accès qu'après avoir acheté la viande à leur fournisseur.

ABS, Boerenbond et la FWA sont représentés au sein du Conseil d'Administration de Belbeef, et veillent à ce qu'aucune donnée pouvant perturber le marché ne soit divulguée

Désirez-vous continuer à recevoir la lettre d'informations de Belbeef?

Le Règlement Européen CE 2016/679 concernant la protection des données des personnes physiques requiert votre consentement explicite pour continuer à recevoir notre lettre d'informations. Si vous recevez cette newsletter, cela signifie alors que vous nous avez donné la permission de vous l'envoyer. Sauf indication contraire, nous supposons que vous nous accordez toujours votre permission de recevoir cette lettre d'informations.

Notez que les informations importantes concernant la certification Belbeef se retrouvent dans la lettre d'informations. Nous vous encourageons à continuer à recevoir la lettre d'informations afin d'être tenus au courant des communications importantes.

Belbeef utilise votre adresse e-mail exclusivement pour vous envoyer la lettre d'informations et pour envoyer des annonces importantes concernant les modifications apportées au Standard Belbeef.

